

L'œuvre d'Alberto Giacometti, connaissant un fort succès commercial, était déjà souvent contrefaite de son vivant. A la mort de l'artiste en 1966, sa veuve Annette, constatant que de plus en plus de contrefaçons circulaient sur le marché, s'est attachée à dresser une liste exhaustive de l'œuvre authentique de son mari (peintures, sculptures, dessins) et à retirer les contrefaçons du marché. La Fondation, héritière d'Annette Giacometti, poursuit aujourd'hui cette mission de préservation de l'œuvre et d'information du public.

La base de données disponible sur ce site permet d'identifier quelques contrefaçons de sculptures d'Alberto Giacometti.

Aujourd'hui, le marché de l'art connaît une véritable bulle spéculative qui attire les faussaires et les contrefacteurs. La contrefaçon artistique touche particulièrement les œuvres d'édition limitée (estampes, sculptures, meubles, arts décoratifs). Giacometti étant le sculpteur le plus coté au monde, les sculptures contrefaites offrent assurément la plus grande marge bénéficiaire. En février 2010, un authentique « Homme qui marche » était adjugé pour plus de 74 millions d'euros, devenant la sculpture la plus chère jamais vendue aux enchères.

Les faux et contrefaçons de sculptures, frauduleusement attribués à Alberto Giacometti, sont aujourd'hui produits dans plusieurs pays - le plus souvent en Thaïlande ou en Europe de l'Est. Le réseau de Lothar Senke, démantelé en 2009, en a coulé à partir de 2000 des centaines à partir de l'Allemagne dans toute l'Europe : Pays-bas, Suisse, Autriche, France, Italie.

Certaines sculptures originales sont souvent contrefaites, par exemple :

[PDF] Femme qui marche II, 1932-1936